

Jean-Pierre Siggen : un engagement sans faille pour l'enseignement, la culture et le sport

- *8 années déterminantes au service du canton dans tous les domaines de la Direction de l'Instruction publique, de la culture et du sport.*
 - *Des avancées significatives et des chantiers importants*
 - *Un esprit pragmatique et synthétique pour une action politique solide et fructueuse*
1. **Révision totale de toutes les lois qui touchent à l'enseignement** : loi scolaire et son règlement, loi sur l'enseignement secondaire supérieur, loi sur la pédagogie spécialisée, loi sur l'Université et loi sur la HEP.
 2. **Réformes déterminantes pour l'avenir de l'enseignement dans le canton** : numérisation de l'enseignement avec le nouveau Plan d'Etude Romand numérisé, introduction de nouveaux outils numériques, développement de l'apprentissage des langues et encouragement du bilinguisme par immersion, création d'une plate-forme électronique afin de faciliter les échanges de classes, mise en place du concept de qualité à l'école, mise en œuvre du Lehrplan 21, intégration des MITIC (médias, images, technologies de l'information et de la communication) dans l'enseignement, développement du projet AVEC, création des classes relais au primaire, recours accru aux travailleurs sociaux.
 3. **Nouveautés essentielles pour l'avenir du canton** : création d'un programme de master en médecine humaine à l'Université de Fribourg, adhésion à la nouvelle plate-forme commune des bibliothèques scientifiques suisses (SLSP), offre bilingue dans toutes les filières de l'enseignement secondaire supérieur, création d'un centre de formation unique pour l'ensemble des enseignant-e-s du canton de Fribourg (fusion UNI-HEP).
 4. **Lancement de grands travaux de rénovation et d'extension d'infrastructures** : assainissement et agrandissement du Collège Sainte-Croix, extension du Collège du Sud, augmentation de 50 places des capacités d'accueil de la HEP avec la création d'un nouveau pavillon, agrandissement et restructuration de la Bibliothèque cantonale et universitaire, extension et adaptation du Gymnase intercantonal de la Broye, rénovation de l'ancien laboratoire cantonal pour la Faculté des sciences et de médecine, soutien et subventions à la construction du complexe scolaire et sportif avec piscine à Romont, subvention pour la nouvelle piscine de Marly, étude pour la délocalisation et la construction du Musée d'histoire naturelle.
 5. **Soutien marqué à la culture** : accès facilité à la culture avec la création et la mise en œuvre du projet Culture & Ecole BCF ainsi que de son Festival, nouvelle stratégie concernant le patrimoine historique du canton comme l'accès aux enceintes et châteaux, développement des subventions cantonales en faveur de la culture, soutien financier à la Maison des artistes, mise en ligne du guichet virtuel www.myfribourg-culture.ch, COF 25.
 6. **Investissements pour le sport** : extension du soutien Sports-Arts-Formation dans l'enseignement post-obligatoire, adoption du nouveau concept cantonal du sport, subventionnement des infrastructures sportives : piscines, stade St-Léonard, terrains synthétiques, participation (subvention et capital) à l'agrandissement de la patinoire Saint-Léonard, développement et gestion du nouveau Campus Lac Noir.
 7. **Lutte contre la pandémie** : plan de relance pour la culture (acteurs culturels et entreprises), plan de relance pour le sport et les associations sportives, promotion de l'enseignement en présentiel durant toute la pandémie, gestion de la crise COVID à commencer par la gestion de la fermeture des écoles décidée par le CF. Puis, gestion de la réouverture partielle, puis totale, avec plans de protection. Lutte permanente contre les nombreux milieux qui auraient

souhaité que les écoles ferment plus fréquemment ; objectif atteint que l'école puisse fonctionner.

- 8. Défense des institutions** : présidence de la CIIP, membre du comité de la CDIP, Président du Conseil de fondation de Vallon, de l'Espace Nikki de St-Phalle et du château de Gruyère, membre du conseil d'administration de l'Antre SA, membre du conseil d'administration de l'AMI, renforcement des collaborations possibles entre le Service archéologique et celui des biens culturels.